



Pro Form Products Ltd.
604 McGeachie Drive
Milton, Ontario, L9T 3Y5
Canada
905-878-4990

PRODUIT: PF 227 MOUSSE GRIP URÉTHANE FLEXIBLE PARTIE A

SECTION 01: Identification du produit et de la société chimique

Nom du produit..... PF 227 MOUSSE GRIP URÉTHANE FLEXIBLE PARTIE A
Fabriqué pour..... Pro Form Products Ltd.
604 McGeachie Drive
Milton, Ontario L9T3Y5
Tel (905) 878-4990 Fax (905) 878-1189
numéro d'urgence 24 heures :..... AU CANADA, APPELEZ LE CANUTEC 1-888-226-8832 (CAN-UTEC) - AUX
ÉTATS-UNIS, APPELEZ CHEMTREC AU 1-800-424-9300.
Usage recommandé et restrictions d'utilisation..... Peintures. Usage industriel seulement - tenir hors de portée des enfants.
Famille chimique..... Mélange. Préparation de polyol.
Date de préparation..... 12 juillet 2016.
Taux de risque
Classification de NFPA..... Santé: 1 Feu: 0 Réactivité: 0.
IHM..... S:1 F: 0 R: 0.

SECTION 02: Identification des dangers

Mention d'avertissement..... Pas un classifié ou à un produit contrôlé.
Classification de danger..... Non classé.
Description du danger..... Non classé.
Conseils de prudence..... Voir la section 7 et 8.
Intervention..... Voir la section 4 et 11.
Stockage..... Voir la section 7.
Élimination..... Voir article 13.

SECTION 03: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

INGRÉDIENTS DANGEREUX	# CAS	Wt. %
BISMUTH, 2-ÉTHYLHEXANOATE	67874-71-9	>1.5 - <2.5
ACIDES GRAS, C3-24	68990-37-4	<1

SECTION 04: Mesures de premiers soins

Contact avec les yeux..... En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes, tout en gardant les paupières ouvertes. Consultez un médecin si l'irritation continue.
Contact avec la peau..... Enlever les vêtements contaminés et immédiatement laver les surfaces exposées avec une grande quantité d'eau pendant au moins 30 minutes ou 60 minutes pour les surfaces du corps critiques. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Inhalation..... En cas d'inhalation, transporter la victime à l'air frais. Si la victime ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène, obtenir des soins médicaux.
Ingestion..... En cas d'ingestion, ne pas vomir. Donner de grandes quantités d'eau. Appelez immédiatement un médecin. Ne jamais rien donner par la bouche à une personne inconsciente. Ne jamais rien donner par la bouche à une personne inconsciente. Si des vomissements spontanés surviennent, faire pencher la victime vers l'avant avec la tête vers le bas afin d'éviter l'aspiration du liquide dans les poumons.
Plus d'informations..... Traitement symptomatique des victimes. Dans le cas d'un incident concernant ce produit, s'assurer que les autorités médicales reçoivent une copie de cette fiche de données de sécurité.

SECTION 05: Mesures anti-incendie

Agents extincteurs appropriés et inappropriés..... Mousse "d'Alcool", CO₂, poudre chimique.
Produits de combustion dangereux..... Oxydes de carbone (CO, CO₂). Oxydes d'azote.
Procédures anti-incendie spéciaux..... Les pompiers devraient être équipés d'un appareil respiratoire autonome et d'un vêtement de protection complet pour se protéger contre les vapeurs potentiellement toxiques et irritantes.

SECTION 06: Mesures de rejet accidentel

PRODUIT: PF 227 MOUSSE GRIP URÉTHANE FLEXIBLE PARTIE A**SECTION 06: Mesures de rejet accidentel**

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence..... Isoler la zone et les garder loin des personnes non autorisées. Ne pas marcher à travers le produit déversé. Porter un équipement de protection recommandé. Bien ventiler. Fenêtres et portes afin de permettre une circulation d'air. Digue zone afin d'éviter la propagation. Peut être nécessaire d'utiliser des chaussettes absorbantes ou déversement oreillers. Arrêter la fuite s'il est sécuritaire de le faire. Prévenir le ruissellement dans les drains, égouts et autres cours d'eau.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage..... Endiguer la zone pour contenir le déversement, prévenir le ruissellement d'aller dans des drains, absorber des matières résiduelles avec un absorbant inerte, la pelle ou la pompe à un contenant étiqueté correctement et éliminer comme un déchet dangereux.

SECTION 07: Manutention et stockage

Procédures de manutention..... Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Les employés devraient se laver les mains et le visage avant de manger ou de boire. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues.

Conditions d'entreposage..... Garder le récipient fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Stocker à l'écart de matières comburantes et des produits réducteurs.

SECTION 08: Contrôles d'exposition/personal protection

INGRÉDIENTS	ACGIH TLV		OSHA PEL		REL NIOSH
	TWA	STEL	PEL	STEL	
BISMUTH, 2-ÉTHYLHEXANOATE	Aucune donnée No data	Aucune donnée	Aucune donnée	Aucune donnée	Aucune donnée
ACIDES GRAS, C3-24	Aucune donnée No data	Aucune donnée	Aucune donnée	Aucune donnée	Aucune donnée
Yeux/type.....	Lunettes de protection contre les produits chimiques liquides.				
Respiratoire/type.....	La ventilation locale est recommandée. Porter un respirateur approprié, bien ajusté lorsque les niveaux de contaminants dépassent les limites d'exposition recommandées.				
Gants/type.....	Gants résistants aux produits chimiques.				
Vêtements/type.....	Porter des vêtements protecteurs adéquats.				
Chaussures/type.....	Bottes de sécurité selon les réglementations locaux.				
Autres/type.....	Les douches d'urgence et les stations de lavage oculaire devraient être disponibles.				
Contrôles d'ingénierie appropriés.....	Ventilation locale aux points d'émission.				

SECTION 09: Propriétés physiques et chimiques

État physique..... Liquide.

Couleur..... Jaune clair.

Odeur..... Odeur légère.

Seuil de l'odeur (ppm)..... Non disponible.

Pression de vapeur (mm Hg)..... Non disponible.

Densité de vapeur (air = 1)..... Aucune donnée.

pH..... Aucune donnée.

Densité relative (gravité spécifique)..... 9,32 lb/usg - 1,117.

Point de fusion et point de congélation (deg C)..... Non disponible.

Solubilité..... Insoluble dans.

Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition (deg C)..... Aucune donnée.

Taux d'évaporation..... Non disponible.

Inflammabilité (solides et gaz)..... Non disponible.

Point d'éclair (OC), méthode..... 188.

Température d'auto-inflammation (deg C)..... 355.

Limite supérieure d'inflammabilité (% vol.)..... Aucune donnée.

Limite inférieure d'inflammabilité (% vol.)..... Aucune donnée.

Coefficient d'eau/distribution d'huile..... Non disponible.

Température de décomposition..... Non disponible.

COV..... 0,0 g/L - 0,0 lb/usg.

Viscosité..... Non disponible.

PRODUIT: PF 227 MOUSSE GRIP URÉTHANE FLEXIBLE PARTIE A**SECTION 10: Stabilité et réactivité**

Réactivité	Il s'agit d'un matériau stable.
Stabilité chimique.....	Stable à des températures et à des pressions normales.
Conditions à éviter.....	Tenir à l'écart de la chaleur.
Possibilité de réactions dangereuses.....	La polymérisation dangereuse ne se produira pas.
Matériaux incompatibles.....	Agents oxydants forts, acides, bases. Phosphore. Isocyanates.
Produits de décomposition dangereux.....	Oxydes d'azote. Oxydes de carbone (CO, CO ₂).

SECTION 11: Renseignements toxicologiques

INGRÉDIENTS	LC50	LD50
BISMUTH, 2-ÉTHYLHEXANOATE	>1.5 - <2.5. No data	
Voie d'entrée	Contact avec les yeux. Contact avec la peau. Inhalation.	
Effets d'une exposition aiguë.....	Les vapeurs excessives peuvent causer une irritation nasale et des voies respiratoires. Contact avec les yeux peut causer une irritation. Peut irriter les yeux.	
Effets d'une exposition chronique.....	Pas prévu d'avoir des effets nocifs chroniques.	
Cancérogénicité de la matière.....	Ce produit n'est pas répertorié par le NTP, le CIRC ou réglementé comme cancérigène par l'OSHA.	

SECTION 12: Informations écologiques

Environnement.....	Prévenir l'entrée dans les eaux, les eaux usées ou le sol.
Biodégradabilité.....	Non disponible.

SECTION 13: Considérations relatives

Élimination des déchets.....	Conteneurs vides doivent être manipulés avec soin en raison des résidus de produits. Éliminer comme un déchet industriel d'une manière acceptable à la pratique de la bonne gestion des déchets et conformément aux règlements locaux, provinciaux ou fédéraux pertinents.
------------------------------	--

SECTION 14: Informations relatives au transport

TMD.....	Non réglementé.
Classification de l'IATA (Air).....	Non réglementé.
Classification de l'IMDG (maritime).....	Non réglementé.
Polluant marin.....	Non.
Preuve de la Classification.....	Conformément à la partie 2.2.1 du règlement sur le transport de marchandises dangereuses (2 juillet 2014) - nous confirmer que la classification de ce produit est exacte. .

SECTION 15: Renseignements sur la réglementation

Statut de la LCPE.....	Ce produit est répertorié sur la Liste intérieure de substances (LIS).
OSHA.....	Ce produit est considéré comme dangereux par l'OSHA Hazard Communication Standard.
SARA Title III	
Section 302 - substances extrêmement dangereuses	Aucun.
Section 311/312 - catégories de danger.....	Aucun.
Section 313.....	Aucun.
40CFR63 de polluants atmosphériques dangereux EPA	Aucun.
Statut de l'Inventaire TSCA.....	Tous les composants sont répertoriés.
Proposition 65 de la Californie.....	Ce produit ne contient pas de produits chimiques reconnus par l'Etat de Californie pour causer le cancer ou la toxicité pour la reproduction.

SECTION 16: Autres informations

Préparé par:	AFFAIRES RÉGLEMENTAIRES.
Numéro de téléphone :	(800) 387-7981.
Avertissement:.....	AVERTISSEMENT : Toutes les informations figurant dans les présentes sont issues des données obtenues par l'expérience et des sources techniques reconnues. Au meilleur de nos connaissances, il est considéré comme correct à partir de la date de délivrance, mais nous ne faisons aucune représentation quant à leur exactitude ou le caractère suffisant et

PRODUIT: PF 227 MOUSSE GRIP URÉTHANE FLEXIBLE PARTIE A**SECTION 16: Autres informations**

Avertissement:..... ne suggèrent ni garantir que tous les risques énumérés ici sont les seuls qui existent. Informations sur les dangers qu'il contient sont offert uniquement pour le compte de l'utilisateur, sous réserve de sa propre enquête et la vérification de la conformité avec les règlements applicables, y compris l'utilisation sécuritaire du produit dans toutes les conditions prévisibles. L'information ne concerne que le produit désigné dans les présentes et ne se rapporte pas à son utilisation en combinaison avec tout autre matériel ou tout autre procédé.

Date de préparation : JUI 12/2016



Pro Form Products Ltd.
604 McGeachie Drive
Milton, Ontario, L9T 3Y5
Canada
905-878-4990

PRODUIT: PF 227 MOUSSE GRIP URÉTHANE FLEXIBLE PARTIE B

SECTION 01: Identification du produit et de la société chimique

Nom du produit..... PF 227 MOUSSE GRIP URÉTHANE FLEXIBLE PARTIE B
Fabriqué pour..... Pro Form Products Ltd.
604 McGeachie Drive
Milton, Ontario L9T3Y5
Tel (905) 878-4990 Fax (905) 878-1189
numéro d'urgence 24 heures :..... AU CANADA, APPELEZ LE CANUTEC 1-888-226-8832 (CAN-UTEC) - AUX
ÉTATS-UNIS, APPELEZ CHEMTREC AU 1-800-424-9300.
Usage recommandé et restrictions d'utilisation Peintures. Usage industriel seulement - tenir hors de portée des enfants.
Famille chimique..... Mélange. Prépolymère d'isocyanates aromatiques.
Date de préparation..... 12 juillet 2016.
Taux de risque
Classification de NFPA..... Santé: 2 Feu: 1 Réactivité: 1.
IHM..... S: 2 F: 1 R: 1.

SECTION 02: Identification des dangers



Mention d'avertissement..... DANGER.
Classification de danger..... Toxicité aiguë 4. Sensibilisant respiratoire 1. Sensibilisation cutanée 1. Irritation oculaire 2. Corrosion/irritation cutanées 2. Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique 3. H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H332 dangereux en cas d'inhalation. H334 Peut provoquer des symptômes d'allergie ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. H335 Peut irriter les voies respiratoires.
Conseils de prudence..... P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P261 Éviter de respirer les brouillards, les vapeurs et les aérosols. P264 Se laver soigneusement après manipulation. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P271 Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un lieu bien aéré. P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. P280 Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.
Intervention..... P308 P313 si exposés ou intéressé, consulter un médecin/conseils. P342 P311 si symptômes respiratoires ; appelez le centre antipoison ou un médecin. P321 - Traitement spécifique, voir section 4 sur cette étiquette. P302 P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau. P333 P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée, demander un avis médical/Consulter un médecin. P304 + P340 -EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON /médecin, en cas de malaise. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337+P313 - Si l'irritation des yeux persiste: consulter un médecin. P362 + P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
Stockage..... P403 P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P405 Garder sous clef.
Élimination..... P501 Eliminer le contenu, les déchets ou les récipients vides conformément aux réglementations locales.

SECTION 03: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

INGRÉDIENTS DANGEREUX	# CAS	Wt. %
DIISOCYANATE DE DIPHÉNYLMÉTHANE (MDI)	26447-40-5	>10 - <27
4, 4'-DIISOCYANATE DE DIPHÉNYLMÉTHANE (MDI)	101-68-8	>11 - <30

PRODUIT: PF 227 MOUSSE GRIP URÉTHANE FLEXIBLE PARTIE B**SECTION 04: Mesures de premiers soins**

Contact avec les yeux.....	En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes, tout en gardant les paupières ouvertes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. . Obtenir des soins médicaux.
Contact avec la peau.....	Rincer immédiatement la peau avec beaucoup d'eau savonnée. Enlever les vêtements contaminés. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Inhalation.....	En cas d'inhalation, transporter la victime à l'air frais. Si la victime ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène, obtenir des soins médicaux.
Ingestion.....	Si l'ingestion est suspectée, contacter immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Si des vomissements spontanés surviennent, faire pencher la victime vers l'avant avec la tête vers le bas afin d'éviter l'aspiration du liquide dans les poumons. Ne jamais rien donner par la bouche à une personne inconsciente. Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas tenter de faire vomir.
Plus d'informations.....	Dans tous les cas, consulter un médecin si l'irritation persiste. Oeil : tache de preuve de blessure cornéenne. Si la cornée est brûlée, susciter la préparation de stéroïde antibiotique fréquemment. Vapeurs en milieu de travail ont produit réversible oedème épithélial cornéens gênant vision. Peau : ce composé est un sensibilisant cutané connu. Appliquer un traitement symptomatique pour ce qui est de la dermatite de contact ou des brûlures thermiques. Si brûlé, traiter comme une brûlure thermique. Ingestion : traitement symptomatique. Il n'y a pas d'antidote spécifique. Induire le vomissement est contre-indiquée en raison du caractère irritant de ce composé. Respiration: ce composé est un sensibilisant pulmonaire connu. Le traitement est essentiellement symptomatique. Une personne ayant une réaction de sensibilisation pulmonaire ou de la peau doit être retiré de l'exposition à aucun isocyanate.

SECTION 05: Mesures anti-incendie

Agents extincteurs appropriés et inappropriés	Agent chimique en poudre. Dioxyde de carbone. Mousse. Lors d'incendies majeurs le jet d'eau doit être utilisé.
Produits de combustion dangereux.....	Oxydes de carbone (CO, CO ₂). Oxydes d'azote. Fumée. Cyanure d'hydrogène. Isocyanates. Autres vapeurs potentiellement toxiques.
Procédures anti-incendie spéciales.....	Les pompiers devraient être équipés d'un appareil respiratoire autonome et d'un vêtement de protection complet pour se protéger contre les vapeurs potentiellement toxiques et irritantes. Lors d'un incendie, les vapeurs d'isocyanate et d'autres gaz hautement toxique, irritant peut-être être générés par décomposition thermique ou à combustion. Refroidir les récipients exposés au feu avec le jet d'eau froide. La chaleur entraîne l'accumulation de la pression et peut provoquer une rupture explosive. La chaleur entraîne l'accumulation de pression et peut provoquer une rupture explosive.
Fire inhabituel/risques d'explosion.....	La réaction entre l'eau ou la mousse et le MDI réchauffé peut être vigoureuse.

SECTION 06: Mesures de rejet accidentel

Cas de fuite ou de déversement.....	Ventiler. Éliminer toutes sources d'ignition. Contenir le déversement. Éviter tout contact personnel. Les produits déversés et de l'eau de rinçage sont classés comme déchets chimiques et doivent être éliminés conformément aux réglementations locales, provinciales et fédérales. Évacuer tout le personnel non essentiel. Prévenir l'évacuation dans les tuyaux, les égouts et d'autres voies d'eau. Absorber avec de la terre, du sable ou avec une autre matière inerte sèche. Enlever à la pelle dans des conteneurs non-scellés appropriés. Transporter dans un endroit bien ventilé (à l'extérieur) et traiter avec la solution neutralisante: mélange d'eau (80%) et de surfactant non-ionique Tergitol TMN-10 (20%); ou un mélange d'eau (90%), d'ammoniac concentré (3 à 8 %) et de détergent (2%).
Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence	Isoler la zone et les garder loin des personnes non autorisées. Ne pas marcher à travers le produit déversé. Porter un équipement de protection recommandé. Bien ventiler. Fenêtres et portes afin de permettre une circulation d'air. Digue zone afin d'éviter la propagation. Peut être nécessaire d'utiliser des chaussettes absorbantes ou déversement oreillers. Arrêter la fuite s'il est sécuritaire de le faire. Prévenir le ruissellement dans les drains, égouts et autres cours d'eau.
Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage	Couvrir la zone de déversement avec un matériau absorbant approprié (par exemple, sable, terre, sciure, vermiculite, Oil-Dri, litière, etc.). Saturer un tampon absorbant avec solution de neutralisation. Recommandé la portion est dix pièces neutralisant la solution à une partie renversé matériel. A proposé la solution de neutralisation : 90 % d'eau 5 % concentré détergent 5 % de l'ammoniac (savon à vaisselle). Ajouter une couche de matériau absorbant. Pelle permet de déplacer un matériau absorbant pour s'assurer que toutes les matières déversées entre en contact avec la solution neutralisante. Pelle absorbé tout matériel, y compris des chaussettes absorbantes ou répandre les oreillers, dans un baril de récupération appropriées. Ajouter d'autres quantités de solution neutralisante. Laisser pour reposer (faiblement couverte) pendant 48 à 72 heures, pour

PRODUIT: PF 227 MOUSSE GRIP URÉTHANE FLEXIBLE PARTIE B**SECTION 06: Mesures de rejet accidentel**

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage	permettre à n'importe quel gaz de s'échapper. Décontaminer la zone de déversement avec solution de décontamination. Zone a ensuite peut être lavé à l'eau savonneuse. S'il faut un contrôle temporaire de vapeur d'isocyanate, une couche de mousse de protéine peut être placée sur déversement. Processus peut générer de la chaleur.
Accidents majeurs.....	Si le contrôle temporaire des vapeurs d'isocyanate est requis, une couverture de mousse de protéine peut être placée sur le déversement. En cas de déversement de transport aux États-Unis, appelez Chemtrec au 1-800-424-9300. En cas de déversement de transport au Canada, appeler Canutec au (613) 996-6666. Les grandes quantités peuvent être pompées dans des contenants fermés, mais non scellés, pour pouvoir en disposer.
Déversements mineurs.....	Absorber avec la sciure ou autre absorbant les isocyanates. Verser la solution de décontamination sur zone de déversement et laisser pour réagir pendant au moins 10 minutes. Pelle dans des récipients appropriés et en ajouter d'autres quantités de solution de décontamination. Ajouter environ 10 parties de solution de décontamination par partie d'isocyanate. Solution de décontamination : Mélange d'eau (80 %) avec l'agent tensio-actif non ionique tergitol tmn-10 (20 %), ou ; ammoniacale de l'eau (90 %), concentré (3-8 %) et un détergent (2 %). Laisser reposer à découvert pendant 72 heures pour laisser s'échapper le dioxyde de carbone.
Nettoyer.....	Décontaminer le sol avec une solution de décontamination, laisser reposer pendant au moins 15 minutes.

SECTION 07: Manutention et stockage

Procédures de manutention.....	Ne pas respirer les vapeurs, les brouillards ou les poussières. Utiliser une ventilation adéquate. Porter la protection respiratoire si la matériel est chauffé, pulvérisé, utilisé dans un espace confiné, ou si la limite d'exposition est dépassée. Les symptômes précurseurs (irritation des yeux, du nez et de la gorge, ainsi que l'odeur) ne sont pas suffisants pour éviter une surexposition chronique par inhalation. Les individus avec des problèmes pulmonaires ou des réactions allergiques antérieures aux isocyanates ne doivent pas être exposés aux vapeurs ni au brouillard de pulvérisation. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Laver soigneusement après manipulation. Produits de décomposition sont hautement toxiques et irritants. S'assurer que l'équipement est correctement lié et mis à la terre pendant le remplissage et le transfert comme le produit peut se charger électrostatiquement. L'éducation et la formation des employés sont importants.
Conditions d'entreposage.....	Température d'entreposage min / max 34-50C. Conserver dans des récipients hermétiquement fermés pour éviter la contamination d'humidité. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Ne pas refermer lorsque la contamination est soupçonnée. L'exposition aux vapeurs d'isocyanates chauffées peut être extrêmement dangereuse.

SECTION 08: Contrôles d'exposition/personal protection

INGRÉDIENTS	TWA	ACGIH TLV STEL	PEL	OSHA PEL STEL	REL	NIOSH
-------------	-----	-------------------	-----	------------------	-----	-------

DIISOCYANATE DE
DIPHÉNYLMÉTHANE
(MDI)

Aucune donnée

Aucune donnée

Aucune donnée

Aucune donnée

Aucune donnée

No data

4, 4'-DIISOCYANATE DE
DIPHÉNYLMÉTHANE
(MDI)

0,005 ppm

Pas établi

0,02 ppm

Pas établi

0,005 ppm

Yeux/type.....	Lunettes de protection contre les produits chimiques liquides. Lentilles de contact ne devrait pas porter lorsque vous travaillez avec ce produit chimique.
Respiratoire/type.....	Chaque fois que les concentrations d'isocyanates dépassent la valeur limite ou ne sont pas connues, protection respiratoire est obligatoire. Une pression positive, respirateur adduction d'air ou un appareil respiratoire autonome est recommandé. Au moins un respirateur purificateur d'air équipé d'une cartouche de vapeurs organiques et les pré-filtres particuliers est obligatoire. Toutefois, cela devrait être autorisée que pour courtes périodes de temps (< 1 heure) à des concentrations relativement faibles (à ou près de la limite d'exposition). L'utilisation d'un respirateur à adduction d'air fourni par pression positive est obligatoire quand les concentrations aéroportées sont inconnues ou les niveaux de solvant aéroporté sont 10 fois les limites d'exposition ou quand la pulvérisation est exécutée dans un endroit confiné ou dans un espace avec la ventilation limitée. Ne pas dépasser les limites de l'utilisation de l'appareil respiratoire.
Gants/type.....	Gants résistants aux produits chimiques. Caoutchouc butyle. Néoprène. Caoutchouc nitrile. La pratique de bonne hygiène, laver soigneusement avant de manipuler n'importe quel aliment.
Vêtements/type.....	Porter des vêtements protecteurs adéquats. Porter des vêtements protecteurs.
Chaussures/type.....	Bottes de sécurité selon les réglementations locaux.

PRODUIT: PF 227 MOUSSE GRIP URÉTHANE FLEXIBLE PARTIE B**SECTION 08: Contrôles d'exposition/personal protection**

Autres/type.....	Les douches d'urgence et les stations de lavage oculaire devraient être disponibles.
Contrôles d'ingénierie appropriés.....	Eduquer et former les employés sur l'utilisation sécuritaire et la manipulation du produit. Assurer une ventilation naturelle ou mécanique pour contrôler les niveaux d'exposition au-dessous des limites d'exposition. Ventilation mécanique locale devrait être utilisée à la source de contamination de l'air, comme de l'équipement de processus ouvert ou au cours de la purge des opérations, pour capturer les gaz et les vapeurs qui peuvent être émis. Les Sources de référence concernant la ventilation industrielle (telles que la Ventilation industrielle de l'ACGIH) devrait être consultées pour des conseils sur la ventilation adéquate. .
Surveillance médicale.....	On recommande la surveillance médicale de tous les employés qui manipulent le produit ou sont en contact avec les isocyanates. Cette surveillance devrait comprendre des examens médicaux au moment de l'embauche ainsi que des examens périodiques, y compris des examens de la fonction respiratoire (FEV, FVC au minimum). Les personnes présentant des conditions du genre asthmatique, bronchite chronique, autres maladies chroniques des voies respiratoires, eczéma ou sensibilisation de la peau, ne doivent pas travailler avec les isocyanates. Une fois qu'on a établi qu'une personne présente une sensibilisation aux isocyanates, elle ne doit plus être exposée à ce produit. Citons préalables et des examens médicaux périodiques avec la fonction pulmonaire d'essai (fev, fvc au minimum). Personnes avec des conditions de type asthmatique, bronchite chronique, maladies respiratoires chroniques ou récurrent peau eczéma ou une sensibilisation devrait être exclue de travailler avec les isocyanates. Une fois qu'une personne est diagnostiquée comme sensibilisés à un isocyanate, aucune exposition supplémentaire ne peut être autorisée.

SECTION 09: Propriétés physiques et chimiques

État physique.....	Liquide.
Couleur.....	Jaune clair.
Odeur.....	Légère. Odeur aromatique.
Seuil de l'odeur (ppm).....	Non disponible.
Pression de vapeur (mm Hg).....	Non disponible.
Densité de vapeur (air = 1).....	Aucune donnée.
pH.....	Aucune donnée.
Densité relative (gravité spécifique).....	10,36 lb/usg - 1,241.
Point de fusion et point de congélation (deg C).....	Non disponible.
Solubilité.....	Réagit avec l'eau.
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition (deg C).....	Aucune donnée.
Taux d'évaporation.....	Non disponible.
Inflammabilité (solides et gaz).....	Non disponible.
Point d'éclair (OC), méthode.....	188. Pensky-martens en vase clos.
Température d'auto-inflammation (deg C).....	> 500° C.
Limite supérieure d'inflammabilité (% vol.).....	Aucune donnée.
Limite inférieure d'inflammabilité (% vol.).....	Aucune donnée.
Coefficient d'eau/distribution d'huile.....	Non disponible.
Température de décomposition.....	Non disponible.
COV.....	0,0 g/L - 0,0 lb/usg.
Viscosité.....	Non disponible.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

Réactivité	Réagit lentement avec l'eau, formant du dioxyde de carbone.
Stabilité chimique.....	Stable à des températures et à des pressions normales.
Possibilité de réactions dangereuses.....	Le contact avec l'humidité et autres produits qui réagissent avec les isocyanates, ainsi que les températures au-dessus de 177C, peuvent causer la polymérisation.
Conditions à éviter.....	Températures excessives. Entrer en contact avec des substances incompatibles.
Matériaux incompatibles.....	Eau, amines, acides forts et bases, oxydants, alcool, cuivre.
Produits de décomposition dangereux.....	Voir produits de combustion dangereux section 5.

SECTION 11: Renseignements toxicologiques

INGRÉDIENTS	LC50	LD50
DIISOCYANATE DE DIPHÉNYLMÉTHANE (MDI)	>10 - <27. No data	
Voie d'entrée	Contact avec les yeux. Contact avec la peau. Inhalation.	

PRODUIT: PF 227 MOUSSE GRIP URÉTHANE FLEXIBLE PARTIE B**SECTION 11: Renseignements toxicologiques**

Effets d'une exposition aiguë.....	Cause une irritation de la peau. Cause une rougeur, une sensation de brûlure et l'enflure. Les personnes déjà sensibilisés peuvent souffrir une réaction allergique avec des symptômes de rougeur, de démangeaisons, de gonflement et d'éruption cutanée. Le produit durci est difficile à enlever. Le contact avec le MDI peut causer la décoloration. Cause une irritation des yeux. Peut causer le larmolement, la rougeur et le gonflement. Risque d'endommager temporairement la cornée. Les vapeurs ou les particules pulvérisées à des concentrations supérieures au seuil admissible d'exposition peuvent irriter (sensation de brûlement) les muqueuses des voies respiratoires. Ceci peut causer l'écoulement nasal, le mal de gorge, la toux, l'oppression de la poitrine, le manque de souffle et la fonction pulmonaire réduite. Les personnes présentant déjà une hyperactivité bronchique non spécifique peuvent réagir en présence de concentrations inférieures à la TLV par des symptômes semblables ainsi que par une crise d'asthme. L'exposition à des concentrations beaucoup plus élevées que la TLV ou la PEL peut causer une bronchite, des spasmes bronchiques et un oedème pulmonaire. On a également signalé des pneumonies d'hypersensibilité ou des pneumonies chimiques qui présentent des symptômes semblables à ceux de la grippe. Ces symptômes peuvent survenir plusieurs heures après l'exposition. Ces effets sont habituellement réversibles. L'ingestion peut causer des effets nocifs sur la santé.
Effets d'une exposition chronique.....	Des surexpositions répétées ou une dose unique importante peuvent provoquer chez certaines personnes une sensibilisation ultérieure à l'isocyanate, de sorte qu'elles réagiront à des expositions ultérieures à l'isocyanate à des niveaux bien en dessous de ceux de la limite d'exposition. Ces symptômes, qui peuvent inclure l'oppression à la poitrine, la respiration sifflante, la toux, le manque de souffle ou une crise d'asthme, peuvent survenir immédiatement ou peuvent être délayés. On a signalé que, une fois sensibilisée, une personne peut présenter ces symptômes lorsque exposée à la poussière, à l'air froid ou à d'autres irritants. Cette sensibilité accrue pulmonaire peut persister pendant des semaines et, dans les cas les plus graves, pour plusieurs années. La sensibilisation peut être permanente. L'exposition prolongée ou répétée peut causer des dommages aux poumons, y compris une diminution de la fonction pulmonaire. Le contact prolongé avec la vapeur peut causer une conjonctivite. Un contact prolongé avec la peau peut causer la rougeur, le gonflement, l'éruption cutanée, la mise à l'échelle, des cloques et dans certains cas, une sensibilisation.
Capacité de sensibilisation de la matière.....	Les isocyanates sont répertoriés sensibilisateurs dermique et respiratoire chez l'homme. Des études chez les animaux ont établi que le contact cutané avec les diisocyanates peut entraîner une sensibilisation des voies respiratoires.
Cancérogénicité de la matière.....	Ce produit n'est pas répertorié par le NTP, le CIRC ou réglementé comme cancérogène par l'OSHA.

SECTION 12: Informations écologiques

Environnement.....	Prévenir l'entrée dans les eaux, les eaux usées ou le sol.
Biodégradabilité.....	Non disponible.

SECTION 13: Considérations relatives

Élimination des déchets.....	Disposer selon des règlements applicables fédéraux, provinciaux/d'états ou locaux. L'incinération industrielle est la méthode préférée. Les récipients vides maintiennent le résidu du produit; observer toutes les précautions pour le produit. Décontaminer les contenants avant d'en disposer. Les contenants vides décontaminés devraient être écrasés pour éviter qu'ils ne soient réutilisés. Ne pas chauffer ni couper les contenants vides avec un chalumeau électrique ou au gaz, car les vapeurs et les gaz peuvent être toxiques.
------------------------------	--

SECTION 14: Informations relatives au transport

TMD.....	Non réglementé.
Classification de l'IATA (Air).....	Non réglementé.
Classification de l'IMDG (maritime).....	Non réglementé.
Polluant marin.....	Non.
Preuve de la Classification.....	Conformément à la partie 2.2.1 du règlement sur le transport de marchandises dangereuses (2 juillet 2014) - nous confirmer que la classification de ce produit est exacte. .

SECTION 15: Renseignements sur la réglementation

Statut de la LCPE.....	Ce produit est répertorié sur la Liste intérieure de substances (LIS).
OSHA.....	Ce produit est considéré comme dangereux par l'OSHA Hazard Communication Standard.
SARA Title III	
Section 302 - substances extrêmement dangereuses	Aucun.
Section 311/312 - catégories de danger.....	Immédiat pour la santé, santé retardée.

PRODUIT: PF 227 MOUSSE GRIP URÉTHANE FLEXIBLE PARTIE B**SECTION 15: Renseignements sur la réglementation**

Section 313.....	Diisocyanate de méthylène.
40CFR63 de polluants atmosphériques dangereux EPA	Méthylène diphényle Diisocyanate (MDI).
Statut de l'Inventaire TSCA.....	Tous les composants sont répertoriés.
Proposition 65 de la Californie.....	Ce produit ne contient pas de produits chimiques reconnus par l'Etat de Californie pour causer le cancer ou la toxicité pour la reproduction.

SECTION 16: Autres informations

Préparé par:	AFFAIRES RÉGLEMENTAIRES.
Numéro de téléphone :	(800) 387-7981.
Avertissement:.....	AVERTISSEMENT : Toutes les informations figurant dans les présentes sont issues des données obtenues par l'expérience et des sources techniques reconnues. Au meilleur de nos connaissances, il est considéré comme correct à partir de la date de délivrance, mais nous ne faisons aucune représentation quant à leur exactitude ou le caractère suffisant et ne suggèrent ni garantir que tous les risques énumérés ici sont les seuls qui existent. Informations sur les dangers qu'il contient sont offert uniquement pour le compte de l'utilisateur, sous réserve de sa propre enquête et la vérification de la conformité avec les règlements applicables, y compris l'utilisation sécuritaire du produit dans toutes les conditions prévisibles. L'information ne concerne que le produit désigné dans les présentes et ne se rapporte pas à son utilisation en combinaison avec tout autre matériel ou tout autre procédé.
Date de préparation :	JUI 12/2016